

APPEL À INITIATIVES 2024

VOUS AVEZ DES IDÉES POUR INTÉGRER L'ÉDUCATION À LA DURABILITÉ DANS VOS COURS ?

La HEP Vaud vous aide à les réaliser grâce à un dispositif financier dédié.

Travaillez avec vos formateurs.trices pour participer à intégrer l'éducation à la durabilité dans les enseignements.

En collaboration avec vos formateurs.trices, vous pouvez proposer des contributions à l'évolution de cours existants, l'élaboration de ressources pédagogiques, la création de nouvelles activités en lien avec les enjeux d'éducation à la durabilité ou de durabilité (ateliers, projets spécifiques, conférences ou visites hors les murs...) ou toute autre proposition pertinente pour répondre à ces enjeux.

Chaque projet retenu bénéficie d'un accompagnement, d'une valorisation et d'un soutien financier selon les besoins identifiés.

APPEL À INITIATIVES ÉDUCATION À LA DURABILITÉ



Dispositif de soutien de la HEP Vaud

La HEP Vaud a bénéficié du soutien du programme d'encouragement « U-Change » de l'Académie suisse des sciences pour soutenir les initiatives des étudiantes et étudiants depuis 2022 avec le projet Change HEP Vaud.

Le projet s'est concrétisé par la création d'un site dédié à l'éducation à la durabilité, espace de valorisation des travaux d'étudiants sur ces enjeux. Pour accompagner son lancement, un dispositif financier et méthodologique est proposé pour encourager diverses formes d'initiatives étudiantes en faveur de l'intégration de la durabilité dans les enseignements.

Chaque projet retenu bénéficie d'un accompagnement selon les besoins identifiés, d'une valorisation de leur projet et d'un potentiel soutien financier pour financer des heures de travail et/ou des frais matériels.

Date limite :

Les étudiantes et étudiants de la HEP Vaud ont la possibilité de soumettre leurs initiatives à tout moment jusqu'au 31.12.2024. De nouveaux soutiens seront disponibles pour l'année civile 2025.

Éligibilité des initiatives :

Une initiative peut s'inscrire dans un projet plus grand et/ou déjà en cours à condition qu'elle apporte un élément nouveau. Le programme ne soutient pas ou ne peut influencer des travaux obligatoires dans le cadre des études (par exemple, certifications et travaux de bachelor, master et doctorat). Cependant, il peut soutenir le développement qui découlerait de tels travaux, lesquels peuvent toutefois nourrir un projet et faire l'objet d'un financement.

Conditions :

- Le projet doit être porté par des étudiant·e·s de la HEP avec un·e responsable de projet identifié·e.
- Le/la ou les étudiant·e·s doivent avoir un·e référent·e parmi le corps enseignant de la HEP Vaud. Cette personne soutient activement la conception et la réalisation du projet, et est garante de la pertinence du projet et de sa cohérence pédagogique. Elle est le premier point de contact pour le groupe d'étudiants dans la réalisation du projet.

Soumettre un projet : télécharger, remplir [le formulaire](#) et l'envoyer à durabilite@hepl.ch.

Contact : durabilite@hepl.ch